



ADEME

Opérateur du Grenelle de l'environnement, nos missions sont tournées vers la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses conséquences.

Nous veillons à la mise en œuvre d'approches transversales renforcées **qui visent notamment la préservation et l'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur** sur les thématiques :

- villes et territoires durables
- production durable
- consommation durable



SERVICE EVALUATION DE LA QUALITE DE L'AIR

nous travaillons sur 3 axes :

- **Le pilotage de dispositifs d'observation du milieu aérien (ambient, intérieur)**
- **L'animation de travaux de recherche dans ce domaine**
- **L'identification de mesures pertinentes et de plans d'actions visant à réduire et prévenir la pollution de l'air**



Les lois Grenelle et les plans sur le climat et la qualité de l'air



**Plan National
Biodiversité**

**Plan Climat National
2009**

**Plan National
Adaptation au changement
Climatique**
Lancement 2010

**Plan National
Santé Environnement**

Au niveau national

Qualité de l'air
intérieur

Plan
Particules



Le plan national d'adaptation

Annoncé pour 2011 par la loi 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement, article 42.

Concernera tous les secteurs

Il est précédé d'une concertation sur le mode du Grenelle annoncée par Jean Louis Borloo en conseil des ministres du 13 février 2009



Le plan national d'adaptation

Cette concertation a 2 objectifs :

1. mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics, des acteurs privés et de la société civile pour que l'adaptation soit reconnue au même titre que l'atténuation
2. recueillir les avis et les recommandations pour la définition du plan national d'adaptation au changement climatique.

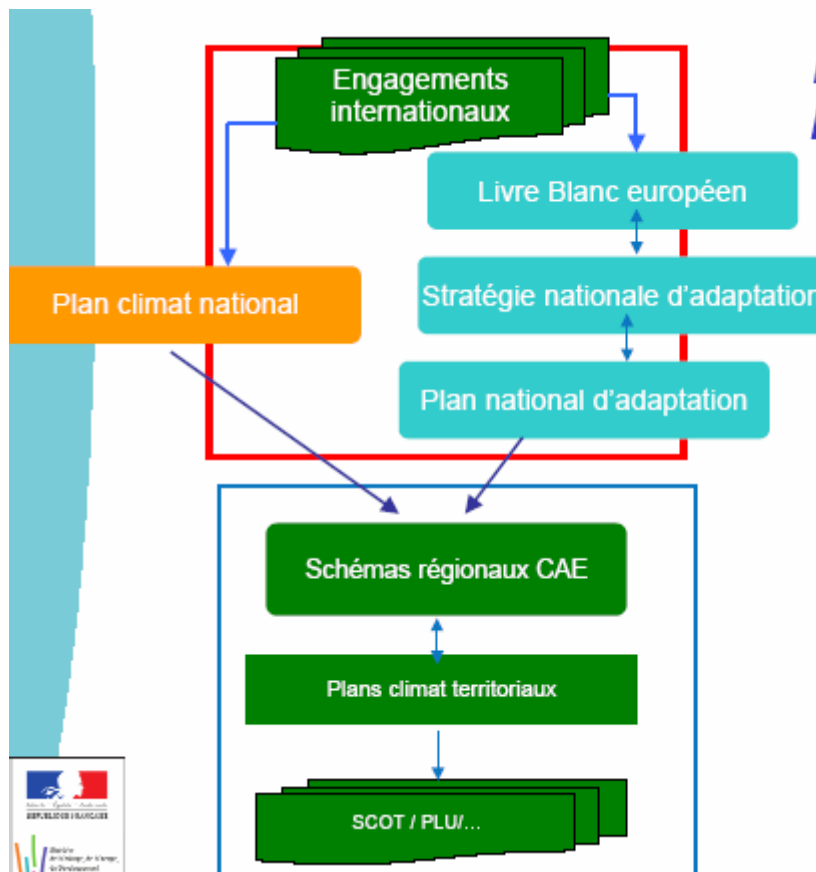
La concertation est organisée sous la présidence de Paul Vergès, président de l'ONERC et elle est structurée en 3 groupes qui traitent :

- **G1** : thèmes transversaux (eau, biodiversité, santé, risques naturels)
(M. Michel Havard, député du Rhône)
- **G2** : thèmes sectoriels (agriculture/forêt/pêche, énergie, tourisme, infrastructures) ; (M. Jean Jouzel, climatologue et membre du GIEC),
- **G3** : gouvernance, connaissance, éducation formation, information et du financement
(M. Martial Saddier, député de Haute Savoie)



Calendrier de la concertation

- Réunion des groupes nationaux** Janvier à mai
- Remise de la synthèse des travaux des groupes** Mi juin 2010
- Consultation des parlementaires** mi-septembre à mi-octobre 2010
- Consultation électronique publique** 1er-21 septembre 2010
- Réunions régionales** Septembre à mi-octobre 2010
- Concertation outre-mer** Avril-juin 2010
- Table ronde finale** octobre 2010
- Préparation du plan national d'adaptation** novembre 2010-février 2011



Le cadre de l'adaptation



Au niveau territorial

Les lois grenelle 1 et 2 rendent obligatoire:

- Les Schémas Régionaux du Climat, de l'Air et de l'Énergie (1 an après la promulgation de la loi grenelle 2)
- Les Plans Climat Énergie Territoriaux pour les régions, les départements et les communes et leurs groupements de plus de 50 000 habitants pour 2012

Ces documents devront avoir un volet adaptation



Les SRCAE

Le SRCAE définit des orientations régionales à l'horizon de 2020 en matière de lutte contre la pollution atmosphérique, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques



Schéma Régional Climat Air Énergie



Bilan Énergétique Régional

Potentiel
d'amélioration
De l'efficacité
Énergétique

Potentiel et
Développement
des Énergies
Renouvelables

Inventaire
des
Émissions
de GES

Inventaire des
Émissions
de Polluants
Atmosphérique

Etat des
Lieux
Qualité
De l'air

Analyse de
la vulnérabilité
du Territoire

Scénarii d'évolution :

- d'efficacité énergétique,
- de développement des énergies renouvelables,
- de réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- de réduction des émissions de pollution atmosphérique

Orientation
Relative à
L'adaptation du
Territoire

**Construire une
vision
prospective** des
consommations
énergétiques et
des émissions
par secteurs

identifier des
potentiels de
réduction

**définir des
orientations** en
matière d'économie
d'énergie, d'ENR,
de réduction des
émissions de GES
et de polluants - à
court ou long terme

Le cas échéant,
les traduire
dans les
différents
documents de
planification.

Plan National Biodiversité

Plan Climat National 2009

Plan National Adaptation au changement Climatique Lancement 2010

Plan National Santé Environnement

Schéma Régional Climat Air Énergie

Atténuation

Adaptation

Bilan Énergétique Régional

Potentiel d'amélioration De l'efficacité Énergétique

Potentiel et Développement des Énergies Renouvelables

Inventaire des Émissions de GES

Inventaire des Émissions de Polluants Atmosphérique

Etat des Lieux Qualité De l'air

Analyse de la vulnérabilité du Territoire

Scénarii d'évolution :

- d'efficacité énergétique,
- de développement des énergies renouvelables,
- de réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- de réduction des émissions de pollution atmosphérique

Orientation Relative à L'adaptation du Territoire

Qualité de l'air intérieur

Plan Particules

Propositions d'orientations suite à une réflexion transverse veillant au principe d'intégration et d'interdépendance des objectifs liés au climat, à l'air et à l'énergie.

Mise en Œuvre

Bilan GES pour les entreprises de plus de 500 salariés (250 en outre-mer) et les établissements publics de plus de 250 personnes.

PCET

(Plans d'actions pour les collectivités de plus de 50 000 habitants)

Bilan GES des collectivités de Plus de 50.000 hab.

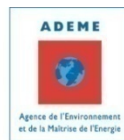
PPA



Les démarches intègrent qualité de l'air et climat

Actions exemplaires à démultiplier dans le secteur du bâtiment, des transports...

Quantification CO₂ et polluants atmosphériques -> **garantir une stratégie gagnant- gagnant**



**PLAN CLIMAT
NORD - PAS DE CALAIS**



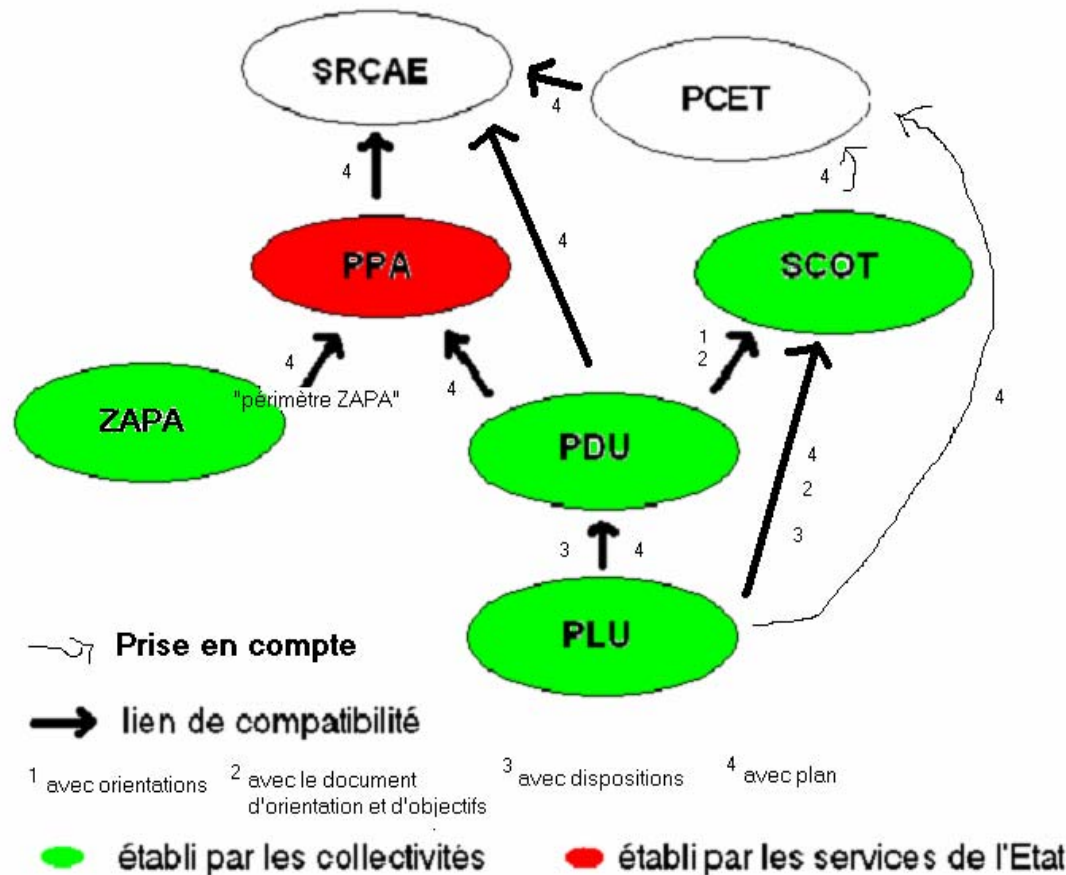
Exemple **CAP CLIMAT Lille** en juin 2010

Intégration de thèmes prioritaires à la démarche plan climat sous la forme de 3 ateliers dont l'un consacré à la qualité de l'air:

- Interactions polluants atmosphériques/GES,
- Impacts sanitaires du réchauffement climatique,
- Comment minimiser les émissions atmosphériques liées à la combustion de la biomasse,
- Comment et pourquoi prendre en compte la qualité de l'air intérieur lors de réhabilitation de bâtiments,
- Les ZAPA



ZAPA, SRCAE, PPA, SCOT, PDU, PLU Quelles missions ? Quels liens ?





Nos besoins

► ZAPA:

- développement de méthodes simples et efficaces d'évaluation de l'impact des ZAPA sur la QA
- identification de solutions avec le meilleur rapport coût/bénéfice, hiérarchiser les options possibles pour aider les décisions des collectivités en agissant sur le transport ou sur les autres sources
- quelle acceptabilité de la mise en place d'une ZAPA; comment évaluer les impacts économiques

► Transports et qualité de l'air:

- évaluation des émissions (émissions diffuses par remise en suspension; nouveaux carburants; caractérisation des déplacements; passage des émissions aux concentrations ...)
- impact sur la végétation avoisinante et potentiel de capture de la PA par des aménagements de l'environnement autour des axes routiers
- hétérogénéité des expositions en milieu urbain; inégalités d'exposition et de vulnérabilité

► Prospective et anticipation: quelle QA demain :

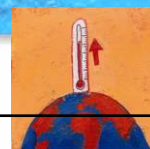
- évolution des émissions (application des réglementations à venir, évolution des technologies, nouveaux modes de production d'énergie, évolution de l'agriculture...)
- évolution des villes (villes « durables »; mégacités, systèmes de transport,...)
- évolution du climat (impact sur les émissions, le transport, la transformation ou les retombées, évaluation des co-bénéfices et des effets antinomiques des mesures de gestion de la PA et du CC)



PRIMEQUAL: programme national de recherche finalisée

- ▶ Mis en œuvre et soutenu par l'**ADEME** et le **MEEDDM/CGDD**
- ▶ Vise à **fournir les connaissances et les outils** nécessaires aux décideurs et aux gestionnaires de l'environnement pour surveiller et améliorer la qualité de l'**air (extérieur ET intérieur)** afin de minimiser les risques pour la santé et l'environnement
- ▶ **Programme multidisciplinaire:**
 - émissions, métrologie (sources, observation)
 - modélisation (cartographies, prévision, ...)
 - toxicologie/épidémiologie (effets sur l'homme)
 - écotoxicologie (effets sur les écosystèmes)
 - SHS (perception, politiques publiques, économie)
- ▶ **Prospective en cours:**
 - ZAPA
 - transports et qualité de l'air
 - prospective: la QA de demain
 - qualité de l'air intérieur

www.primequal.fr



**Les Schémas
Régionaux
Climat Air
Energie
(SRCAE)**

**Les Plans de Protection de
l'Atmosphère (PPA)**

**Les Zones
d'Actions
Prioritaires
pour l'Air
(ZAPA)**

**Les Schémas de
Cohérence
Territoriales
(SCOT)**

**Les Plans de
Déplacement
Urbain (PDU)**

**Les Plans Locaux
d'Urbanisme
(PLU)**

Missions

Le SRCAE définit des orientations régionales à l'horizon de 2020 en matière de lutte contre la pollution atmosphérique, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques

Les PPA définissent les objectifs permettant de ramener à l'intérieur de l'agglomération ou de la zone concernée, les niveaux de concentration en polluants dans l'atmosphère à un niveau inférieur aux valeurs limites ou lorsque cela est possible, par des mesures proportionnées au regard du rapport entre leur coût et leur efficacité dans un délai donné, aux valeurs cibles (art. R. 222-16 Code de l'environnement)

Les expérimentations de ZAPA définissent des mesures de réduction des émissions de polluants atmosphériques (particules fines et oxydes d'azote), essentiellement dans les domaines des transports (article 71bis de la loi Grenelle II)

Le SCOT détermine les conditions pour s'assurer un développement maîtrisé, une diversité des fonctions urbaines, une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux, la maîtrise des besoins de déplacement et de la circulation automobile, la préservation de la qualité de l'air, etc. (art. L. 121-1 Code de l'urbanisme)
Il présente le projet d'aménagement et de développement durable retenu, qui fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements de personnes et de marchandises, de stationnement des

Le PDU définit les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de circulation et du stationnement dans le périmètre de transports urbains
Plus spécifiquement, le PDU porte sur :

1. L'amélioration de la sécurité de tous les déplacements
2. La diminution du trafic automobile
3. Le développement des transports collectifs et des moyens de déplacement économes et les moins polluants
4. L'aménagement et l'exploitation du réseau principal de voirie d'agglomération
5. L'organisation du stationnement sur voirie et dans les parcs publics de stationnement
6. Le transport et la livraison des marchandises
7. L'encouragement des PDU / PDA

Le PLU fixe, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols permettant d'atteindre les objectifs conjoints avec le SCOT fixé à l'article L 121-1 du code de l'urbanisme qui peuvent notamment comporter l'interdiction de construire, délimitent les zones urbaines ou à urbaniser et les zones naturelles ou agricoles et forestières) protéger et définissent, en fonction des circonstances locales, les règles concernant l'implantation des constructions.
A ce titre, il peuvent préciser le tracé et les caractéristiques des voies de circulation (1), fixer les emplacements réservés aux voies et ouvrages public,